



CONFÉRENCE RÉGIONALE
DU TRAVAIL EN PACA

ÉDITION
2024

RÉUSSIR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES APPRENTIS

Une clé pour faire de l'apprenti un professionnel en devenir



Réussir l'accueil et l'intégration des apprentis

Les partenaires sociaux réunis au sein de la Conférence Régionale du Travail ont souhaité s'emparer du sujet de **L'accueil et l'intégration des apprentis** et réfléchir aux « facteurs de réussite » favorisant l'accueil des jeunes en entreprise. En effet, un contrat d'apprentissage sur cinq n'arrive pas à terme.

Le risque de rompre un contrat au milieu de l'apprentissage est plus élevé quand l'apprenti est confronté à des conditions insatisfaisantes chez son employeur ou dans son organisme de formation.



Éléments de contexte

La loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel a libéralisé l'offre de formation en apprentissage.

Ainsi, entre fin 2018 et fin 2023, le nombre d'apprentis sur l'hexagone a été multiplié par 2,3 passant de 437 000 à plus d'un million, notamment par le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, en particulier pour les formations supérieures à Bac +2. En PACA, le nombre d'apprentis reste important avec 71 300 apprentis travaillant dans la région au 31 décembre 2023, notamment dans le secteur des services, soit

environ 3 000 de plus que fin 2022 (DARES : *Système d'information sur l'apprentissage*)

Le nombre d'organismes de formation d'apprentis en Provence-Alpes-Côte d'Azur est ainsi passé de 60 à 435.

Le public concerné par l'apprentissage s'est diversifié en termes d'âge, de niveau d'étude et de motivation. Les primes à l'embauche comme les coûts contrats ont pu induire des effets d'aubaine.



La CRT s'interroge donc sur les enjeux relatifs à la qualité de l'apprentissage car quelques dérives ont été constatées :

- Des décalages entre les référentiels de compétence et l'apprentissage du métier en entreprise
- Des formations à distance pour des métiers manuels
- Des formations asynchrones (module de formation en ligne sans interactions avec le formateur)
- Absence ou insuffisance d'accompagnement réel en entreprise de l'apprenti par un tuteur formé
- Un apprenti considéré comme un salarié et non comme un apprenant en formation
- Un mauvais choix de métier par manque d'information
- ...

Quelques facteurs de réussite

Le succès de l'apprentissage s'articule autour d'un trio indissociable constitué de l'apprenti, de l'organisme de formation et de l'entreprise d'accueil, et ce, tout au long de la formation.



L'apprenti est un salarié à part entière qui bénéficie de la convention collective, du code du travail et des accords d'entreprise mais il reste un apprenant qui n'est pas encore un professionnel mais un professionnel en devenir. N'oublions pas que c'est peut-être son premier contact avec l'entreprise et que celui-ci influencera son parcours professionnel.

Trois temps sont déterminants pour la réussite d'un apprentissage : avant l'entrée en apprentissage, lors de l'accueil en entreprise mais aussi tout au long de cet apprentissage.

Avant la signature du contrat d'apprentissage

L'apprenti doit s'informer et être informé sur :

- Sur les prérequis de formation
- Le contenu et le rythme de formation en alternance auprès des organismes de formation tels que les CFA, les lycées professionnels, GRETA, etc.
- L'entreprise d'accueil, son secteur d'activité et le métier choisi
- Les conditions de travail et d'emploi (travail en équipe, horaires de travail, travail du week-end, déplacements professionnels, etc.) auprès de l'entreprise

L'entreprise doit veiller et s'assurer :

- Du choix du tuteur (expérience, pédagogie, volonté)
- De la disponibilité du tuteur
- De la définition des missions du tuteur
- De l'adaptation du poste au référentiel de formation

L'organisme de formation doit :

- S'assurer de la correspondance entre le référentiel et le poste occupé
- Veiller à la bonne compréhension des engagements réciproques
- S'assurer de la cohérence du projet

À l'accueil et pour l'intégration



L'apprenti doit :

- Appréhender son nouveau statut de salarié et les règles du monde du travail
- Intégrer un collectif et une organisation de travail

L'entreprise doit :

- S'assurer du respect des temps de travail
- Remettre et présenter à l'apprenti les documents réglementaires (règlement intérieur, convention collective, fiche de paye ...)
- S'assurer de l'accueil physique de l'apprenti avec une présentation de l'entreprise, de l'environnement de travail et de l'équipe
- Préparer le poste de travail et fournir le matériel nécessaire à l'exercice de la fonction (notamment les équipements de protection individuelle)
- Sensibiliser l'apprenti à la prévention des risques liés à son poste et son environnement de travail

Même si le contrat de travail n'est pas obligatoire (seul le CERFA l'est) il est fortement recommandé.

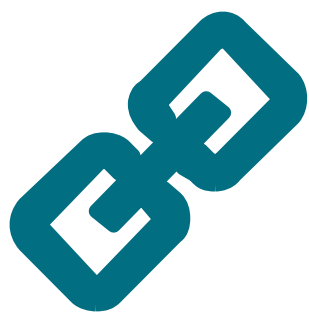
L'organisme de formation doit :

- Planifier des visites en entreprise
- S'assurer que le rythme d'apprentissage est compris par l'entreprise et par l'apprenti
- Sensibiliser l'apprenti à la prévention des risques liés au métier
- S'assurer que les missions de l'apprenti sont en adéquation avec son âge et son statut.

Et tout au long du contrat, n'oublions pas qu'il est essentiel d'entretenir le lien étroit entre les trois acteurs :

- Contacts et visites d'entreprises réguliers au-delà des obligations légales
- S'assurer de la cohérence entre le référentiel de formation et le poste de l'apprenti
- Former à la santé et sécurité au travail
- Ajustement de l'activité du tuteur pour mener à bien sa mission de tutorat

Un tuteur formé, expérimenté, disponible et volontaire est un gage de réussite de la transmission des savoirs



Liens utiles

[DREETS PACA - SESE : LA CROISSANCE DE L'APPRENTISSAGE SE TEMPÈRE NETTEMENT EN 2023](#)

[DARES : QUELLES CAUSES AUX RUPTURES D'APPRENTISSAGE ?](#)

En Conclusion

Loin de dissuader, cet outil a vocation à accompagner les acteurs de l'apprentissage dans les modalités d'accueil et d'intégration des apprentis pour la réussite :

- par un environnement conforme et sécurisé autant dans ses installations que dans ses équipements,
- par une organisation permettant un parcours de formation adapté et de qualité,
- par la transmission du savoir destiné à favoriser la perspective d'exercer le métier de son choix.

TÉMOIGNAGES D'ACTEURS

Découvrez six témoignages d'acteurs de l'apprentissage : *apprenties, tuteurs, formateurs* au travers de deux parcours.

Estelle BURGER

Apprentie BTS Travaux Publics - Bouygues

Mon apprentissage a commencé à l'âge de 15 ans quand j'ai fait un CAP pâtisserie puis une mention complémentaire. A la suite de ça j'ai commencé à travailler dans ce secteur mais le métier ne me correspondait plus et j'ai donc entrepris une reconversion professionnelle dans les travaux publics. Déjà dans la vie active j'ai voulu m'orienter vers un apprentissage avec une alternance, cela m'a permis de garder le même rythme de vie et en plus de me former à mon futur métier. Après quelques recherches, j'ai pu trouver une école située sur Mallemort avec une alternance de deux semaines.

J'ai donc réalisé mon apprentissage pendant 4 années, et actuellement j'effectue ma cinquième année en BTS Travaux Publics. Avant le BTS j'ai passé mon CAP conductrice d'engins et un Bac professionnel Travaux Publics. J'ai passé tous ces diplômes en alternance et c'est grâce à cette alternance que j'ai pu continuer mes études car la découverte du métier sur le terrain m'a permis de comprendre quelle orientation me correspondait le mieux.

Votre tuteur vous a-t-il informé des droits qui régissent votre qualité d'apprenti ?

Ce n'est pas forcément le tuteur qui m'a informé des droits régissant les apprentis, mais plutôt ma RH. Cette personne m'a expliqué mes droits, s'est préoccupée de mon bien être en tant qu'apprentie et reste toujours à l'écoute en cas de problème ou de questions. Mon maître d'apprentissage lui va plutôt me guider sur les tâches que je dois effectuer et de quelle manière je dois m'y prendre. Mais en soit, j'avais déjà eu l'expérience de l'apprentissage, je connaissais déjà la plupart des droits qui m'étaient attribués. Cependant ceux-ci peuvent varier entre chaque entreprise. Un livret remis à chaque apprenti nous indique tous nos droits.

Quels sont les points positifs de votre formation, la conseillerez-vous à vos amis ?

Avoir eu la possibilité de travailler en entreprise et en même temps d'être formée au centre de formation. Avoir des formateurs qui ont l'expérience nécessaire pour nous fournir le meilleur apprentissage scolaire et professionnel. Le réel suivi entre l'entreprise et le CFA, permet au maître d'apprentissage de connaître les attentes du CFA. Je conseillerais cette formation car elle m'a permis d'acquérir de réelles compétences dans mon domaine. Je n'ai rencontré aucune difficulté à trouver un emploi ou à trouver une entreprise

lorsque j'ai voulu poursuivre mes études. Par ailleurs, les entreprises sont en attente de personnel formé sur le terrain.

Quels conseils pourriez-vous donner à l'entreprise qui vous accueille ou à votre CFA ?

Donner encore plus d'autonomie en confiant des tâches correspondant à l'attente de l'école et de l'entreprise afin de mettre en application la théorie acquise. Mon seul conseil serait que l'entreprise offre à l'apprenti un tuteur qui aime transmettre son savoir. C'est sûrement la meilleure manière d'apprendre.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Ce qu'il faudrait faire, c'est davantage aider financièrement les apprentis, car l'école et l'entreprise ne sont pas forcément proches du lieu de résidence de l'apprenti. L'apprenti se retrouve en double logement et finit par devoir payer pour travailler. Certaines personnes, comme moi, en reconversion professionnelle, devraient recevoir un minimum d'aide pour poursuivre leur vie active, car nous ne sommes pas tous dépendants de nos familles, ou n'avons pas des familles avec les ressources nécessaires pour nous aider financièrement.

Mais ce problème régit la plupart des étudiants de notre époque. Il faut que les entreprises et l'État prennent conscience du problème.

Carlos FREITAS

Maître d'apprentissage d'Estelle - Bouygues

Je suis tuteur depuis une quinzaine d'années. Mon objectif principal est de former les apprentis au métier et de bien les intégrer au sein de l'entreprise. Dans le corps des travaux publics, nous nous retrouvons avec une grande variété de métiers qu'il faut pouvoir transmettre à l'apprenti, et je suis donc là pour les accompagner.

Connaissez-vous les droits attachés aux conditions de travail des apprentis ?

Oui, je connais les principales règles qui régissent les apprentis. Cependant, notre équipe RH s'occupe très bien de nos apprentis et de leur suivi. Ils ont aussi un référentiel qui leur est donné dès le premier jour afin qu'ils prennent connaissance de toutes les règles internes à l'entreprise.

A vos yeux, quels sont les intérêts de l'apprentissage pour l'apprenti et pour l'entreprise ?

L'intérêt de l'entreprise est d'avoir des personnes formées à la fin de leur apprentissage afin de les embaucher, et qu'elles soient opérationnelles au poste qui leur sera confié. Il est aussi dans l'intérêt des apprentis de se former pour leur avenir. Le but de l'apprentissage est que les deux parties soient complémentaires l'une de l'autre.

Quels conseils pourriez-vous donner à l'apprenti ainsi qu'à son tuteur pour faciliter le déroulement d'une période d'apprentissage ?

Le tuteur doit consacrer du temps à l'apprenti, car il a besoin d'être guidé pendant toute sa formation. Il faut lui confier des missions diverses et variées selon son poste de travail afin qu'il acquiert les connaissances nécessaires pour gagner en autonomie. Ce que je demande à l'apprenti, c'est d'être assidu, d'être demandeur et surtout de ne pas hésiter à poser des questions. Il est aussi important d'avoir un apprenti motivé.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

On devrait mettre en avant l'apprentissage et encourager les entreprises à s'y consacrer vraiment, pour transmettre le savoir, ce qui de nos jours est un peu perdu.

Christelle DEMALO

Formatrice référente BTS TP – CFA - ECIR Encadrante d'Estelle

Je suis titulaire d'un BTS TP et d'un diplôme d'ingénieur Travaux Publics Arts et Métiers en partenariat avec le CFA de Mallemort (actuel ECIR Apprentissage) puis j'ai passé sept ans chez Eiffage Génie Civil (travaux + bureau d'études)

En 2017 j'ai rejoint les équipes de l'ECIR pour la création du BTS TP dans notre établissement.

Pour moi le cœur de notre métier est d'accompagner les apprentis sur des aspects scolaires et professionnels à un moment crucial : leur entrée dans la vie active. Le statut d'apprenti est une phase transitoire très bénéfique. Mes années d'expérience en entreprise m'aident énormément à orienter les apprentis vers les attendus du monde professionnel ainsi qu'à gagner en crédibilité. Il faut être à l'écoute.

Comment accompagnez-vous les apprentis dans leur relation avec l'entreprise qui les accueille ?

J'anime une réunion pour les tuteurs en début d'année pour expliquer les rôles et missions de l'entreprise. Je réalise ensuite une visite par an en entreprise pour voir le tuteur et l'apprenti, dans son environnement de travail. Le but est de faire le point sur les compétences déjà développées ou pas encore et recadrer si besoin les missions confiées.

Au cours des deux ans de formation je reste en contact avec les entreprises par mail et téléphone dès que besoin pour un suivi personnalisé. Nous travaillons à rendre le plus concret possible le lien entre les thèmes vus au CFA et en entreprise, c'est un partenariat entre l'entreprise et nous afin de mener à bien la formation de l'apprenti.

Quelles doivent être les qualités d'un apprenti ? Quels conseils pourriez-vous donner à un futur apprenti ?

Professionnel / savoir-être / volonté d'apprendre / impliqué dans sa formation / Mature et responsable
Être prêt à rentrer dans la vie active. Oser faire et se tromper. Demander, solliciter, notamment en entreprise. Être acteur de sa formation pour bénéficier de ce format de formation qui est un accélérateur.

Camille GARNIER

Apprentie BP de boucherie - Boucherie des 4 chemins - Toulon

J'ai démarré mon apprentissage en septembre 2021 pour préparer le CAP boucherie en apprentissage, après avoir obtenu mon BAC ST2S. Les métiers de bouche m'ont toujours attirée, je m'en suis rendue compte après le lycée.

J'ai réalisé mon premier stage en boucherie et ça m'a vraiment plu. J'ai effectué ce stage de deux jours à la *Boucherie des 4 chemins*, que je connaissais parce que mes parents étaient clients. La boucherie avait une bonne réputation et ce critère était important pour moi.

Quels conseils pourriez-vous donner à un futur apprenti ?

Essayer, faire des stages là où il pense que ça peut lui plaire et ne pas hésiter ! Rien n'est définitif, si ça ne nous plait pas, on peut toujours arrêter. De chercher des entreprises qui soient réputées pour avoir une bonne expérience, de voir s'ils ont déjà eu des apprentis pour savoir si ça s'est bien passé. Il est important de se servir de son réseau de commerçants proches de chez soi pour trouver un stage.

Comment qualifiez-vous vos relations à l'entreprise qui vous accueille et à votre CFA ?

Je suis très contente de venir travailler, on est plusieurs apprentis, l'ambiance est bonne. On nous apprend super bien, et surtout, au fur et à mesure de notre expérience, on a de plus en plus de responsabilités. L'évolution est rapide.

Avec le CFA, on a des profs supers, surtout en pratique. Un de mes professeurs a été récemment embauché dans notre boucherie !

Je suis actuellement encore en apprentissage pour ma dernière année, en BP boucherie, au CFA du Beausset.

Avez-vous préparé un concours (ex : MAF, worldskills) ? si oui pourquoi ? quel résultat ? souhaitez-vous en préparer d'autres ?

J'ai préparé le concours meilleur apprentie de France, en 2023. Pour préparer ce concours, j'ai bénéficié d'un accompagnement « super apprenti » : j'ai eu droit à un accompagnement individualisé de coaching pour la préparation du concours pour gérer mon stress, mes émotions et également pour apprendre à communiquer.

Cela m'a beaucoup aidé. J'ai été élue meilleure apprentie de France !

J'ai également participé au concours de Charolles, c'est un concours de vitrine où on est en duo et on a quelques heures pour désosser, préparer entièrement une pièce de bœuf et préparer une vitrine entière. Notre binôme a fini deuxième sur 25 participants.

Je pense préparer d'autres concours, mais c'est au stade de la réflexion pour le moment.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Pour la suite, je suis en phase de réflexion pour peut-être faire une année supplémentaire en traiteur ou être embauchée par mon patron. En tout cas, je resterai dans ce secteur.

Dans tous les concours, les employeurs m'ont dit qu'ils aimeraient plus de filles, car on est plus minutieuses et plus appliquées dans le travail.

Les filles ont je pense beaucoup d'a priori sur ce métier.

Laurent BOURSIER

Maître d'apprentissage de Camille Garnier Boucherie des 4 chemins

J'ai démarré en juillet 1996 mon activité en tant que patron. J'ai racheté l'entreprise de mon ancien employeur qui d'ailleurs est resté au début pour m'épauler. Je suis dans le métier depuis 1985.

J'ai embauché un apprenti de suite. J'ai été maître d'apprentissage pour ce premier et mon ancien patron l'a pris également sous son aile.

Depuis, j'ai formé une douzaine d'apprentis.

Pour être un bon maître d'apprentissage, il faut de la patience et l'envie de transmettre. Il faut savoir s'adapter à chaque apprenti : ce qui marche avec l'un ne marche pas avec l'autre. Chaque personnalité est différente.

Depuis quelques années, j'ai des apprentis post bac. Leur niveau de maturité est un plus pour l'entreprise. Ce qui compte aussi, même pour les plus jeunes qui ont moins de maturité, c'est leur bon état d'esprit et leur motivation. Chaque âge a son charme.

À vos yeux, quels sont les intérêts de l'apprentissage pour l'entreprise globalement et pour le maître d'apprentissage en particulier ?

Au démarrage, un apprenti c'est une petite main pour l'entreprise. S'il est doué, en quelques mois, il devient un soutien pour l'entreprise et nous enlève du travail. Les apprentis, ce ne sont pas des femmes de ménage ! Quand ils arrivent chez nous, on leur fournit une tenue de protection, ils attaquent le désossage de suite, ils sont mis à contribution pour apprendre le métier et évoluer rapidement.

Je me considère comme le sélectionneur, comme dans une équipe de rugby. Après les jeunes sont coachés par les anciens. Chez moi, les jeunes en place s'occupent également des nouveaux apprentis. Ça permet que le nouveau soit plus à l'aise et vite intégré à l'équipe. Je peux évidemment me permettre cette organisation car nous sommes 11 salariés, que nous avons du débit et du monde.

En tant que maître d'apprentissage, ce qui m'importe c'est la transmission de notre métier. Les apprentis, c'est le futur, nos futurs coéquipiers, nos repreneurs. Quand ils sont motivés, c'est que du bonheur. Si je prends l'exemple de Camille, elle est carrée dans le travail, elle a une vision du métier, elle est bluffante. A son âge, je n'avais pas son niveau !

Quels conseils pourriez-vous donner à un maître d'apprentissage qui accueille

pour la première fois un(e) apprenti(e) ?

Déjà savoir s'il est prêt à transmettre son métier. Il est important aussi de discuter avec son apprenti pour comprendre comment fonctionne le jeune, si on n'a pas les bonnes clés ça ne passe pas. C'est au patron à se mettre à son niveau. Il faut réussir à être patron et avoir un côté bienveillant avec des jeunes qui sortent de l'école. Savoir ce qu'ils ont envie de faire, connaître son parcours. Il faut avoir conscience que l'apprenti sort du milieu scolaire, il va devoir apprendre le rythme de travail, les aléas des contraintes horaires de l'artisanat mais cet apprentissage doit se faire en douceur.

Avez-vous accompagné des apprentis en concours (ex : MAF, worldskills) ? si oui pourquoi ? quel résultat ?

Quand les apprentis ont souhaité se présenter à des concours, je les ai accompagnés dans la démarche, c'est une expérience complémentaire enrichissante.

4 ont participé au meilleur apprenti de France. Une apprentie a terminé 9ème, un apprenti a fini 10ème et un autre a été jusqu'au régional. Enfin Camille a fini meilleure apprentie de France l'année dernière.

Mon autre apprentie, Margaux a également fait le concours de Marzy, et Camille le concours de Charolles.

Le stage est un très bon moyen pour permettre à un jeune de découvrir le métier et pour l'entreprise de repérer ses futurs talents de demain.

Michel DAUTRICHE

Formateur boucherie - CFA du Beausset -

Je suis enseignant depuis 25 ans et j'ai exercé auparavant le métier de responsable boucherie en petites, moyennes et grandes surfaces. Le métier de boucher est pour moi une passion et je suis devenu formateur parce j'avais le souhait d'être indépendant, responsable et plus autonome dans mon activité (ce qui était moins le cas en étant salarié dans le commerce de grande surface). Bien sûr l'envie de transmettre était également très prégnante. C'est grâce à de belles rencontres, notamment avec Mr Jean-Daniel TAVE, et des opportunités, que j'ai pu devenir au départ formateur à temps partiel (1j tous les 15 jours, puis 1j par semaine) au CFA de St Maximin et au CFA du Beausset puis, suite à un départ en retraite, sauter le pas et devenir formateur à temps plein au Beausset. Pour moi les qualités pour enseigner sont l'écoute, la capacité à avoir de l'autorité, un véritable intérêt pour les jeunes et leur parcours de vie, montrer l'exemple.

NB : Michel DAUTRICHE a encadré le parcours de Camille, MAF Boucherie 2023 avec A. GUILLON, formateur au CFA du Beausset.

Comment accompagnez-vous les apprentis dans leur relation avec l'entreprise qui les accueille ?

Nous sommes (les formateurs) en contact permanent avec les entreprises et les maîtres d'apprentissage qui encadrent les jeunes en alternance. Au-delà de la traditionnelle visite annuelle dans l'entreprise, nous intervenons dès que nous observons une difficulté ou que nous voyons que le jeune ne va pas bien ou que l'entreprise nous contacte pour nous dire que quelque chose ne va pas. Parfois nous sommes amenés à proposer un autre employeur lorsque cela se passe mal.

Avez-vous accompagné des apprentis en concours (ex : MAF, worldskills) ? Si oui comment ? en lien avec l'entreprise ? quel résultat ?

Je suis membre du jury MAF, j'interviens dans la sélection des candidats au MOF et des Worldskills PACA (Président du jury PACA et membre du jury national section boucherie). C'est Alexandre GUILLON, formateur boucherie, qui a entraîné Camille GARNIER (MAF 2023) et j'interviens avec mon « œil » d'expert étant habitué à participer aux jurys d'examen. Je vois le « point de plus ». Nous nous complétons donc avec Alexandre. Mais la première personne qui doit s'investir c'est l'apprenti dont nous repérons rapidement, ou pas, le potentiel, ce qui a été

le cas pour Camille. Avec le maître d'apprentissage/ employeur, nous entraînons l'apprenti et communiquons énormément entre nous pour entourer, encadrer, et rassurer le candidat mais aussi pour ne pas l'épuiser car l'entraînement est intense et il faut parfois savoir relâcher la pression et le laisser souffler. Il faut savoir aller à son rythme.

Quelles doivent être les qualités d'un apprenti ? Quels conseils pourriez-vous donner à un futur apprenti ?

L'apprenti doit posséder des qualités d'écoute, être volontaire et aimer son métier. Il ne faut pas croire, le métier de boucher est un métier « féminin » qui nécessite de la minutie et beaucoup de rigueur donc nous avons un certain nombre d'apprenties qui réussissent très bien dans ce métier. Il faut également savoir garder la tête haute, combattre, c'est l'essence même de la réussite. Ne pas baisser les bras et avoir l'envie d'aller le plus loin possible dans sa formation et la poursuivre toute sa vie.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

La connaissance est faite pour être transmise. Je déteste garder une recette « secrète », pour moi il est essentiel qu'elle soit transmise.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU TRAVAIL 2024 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

